

La Reine, qui trouvoit, dans le portrait qu'on lui faisoit de ce Religieux, le caractere d'esprit qu'elle cherchoit, eût grande envie de le voir, & de l'entretenir en particulier, & commanda qu'on le fist venir à la Cour. Le Cardinal, sous prétexte de quelques affaires, lui écrivit incontinent de se rendre auprès de lui. Il s'y rendit avec assez de répugnance, craignant qu'on ne s'accoutumât à l'interrompre dans sa solitude. Ce Prélat le reçût avec beaucoup d'affection, l'entretint pendant quelque tems, & le mena, comme par occasion, jusqu'à l'appartement de la Reine. Cette Princesse qui avoit beaucoup de discernement, & qui vouloit connoître par elle-même, ceux dont elle avoit dessein de se servir, lui fit plusieurs questions, auxquelles il répondit avec beaucoup de sagesse & de modestie. Son air humble & pourtant assuré; sa maniere de parler grave & noble, & son discours rempli de sentimens de justice & de religion, firent connoître à Isabelle, que le Cardinal ne l'avoit pas encore assez loué.

La Reine, peu de jours après, le fit revenir, le pria de prendre le soin de sa conscience, & lui ordonna de la suivre en qualité de son Confesseur. Le Pere fut surpris de ce commandement, & répondit pourtant avec beaucoup de presence d'esprit, Que le respect qu'il avoit pour Sa Majesté l'empêchoit de refuser l'honneur qu'elle lui vouloit faire : mais qu'il la supplioit de considérer qu'il avoit été appelé dans le Cloître, pour travailler à son propre salut ; Que c'étoit le tirer de sa vocation, que de l'engager à se retrouver au milieu du monde ; Qu'il étoit sorti du Couvent de Toledé, pour n'être point exposé à ces sortes de directions, qui troublent le recüeillement & la solitude d'un Religieux ; Qu'il auroit encore plus de sujet de s'excuser du soin dont Sa Majesté le chargeoit, & dont il n'étoit pas capable ; Que dans la vie des Rois, quelque réglée qu'elle fût, il y avoit touÿours certaines circonstances, où il faut qu'un Confesseur ait non-seulement de bonnes intentions, mais encore de la capacité & de l'expérience; & qu'enfin il étoit dangereux

de répondre devant Dieu, de la conscience de ceux qui doivent lui répondre de la conduite de tant de Peuples. La Reine l'écouta paisiblement, & lui dit en souriant, qu'elle n'étoit pas convaincuë de ses raisons; que Dieu qui l'avoit autrefois appelé à la retraite, l'appelloit presentement à la Cour; qu'il se chargeât seulement de sa conscience, & qu'elle se chargeoit du choix qu'elle faisoit de lui.

Il accepta donc l'Employ; mais avec cette condition, qu'il ne seroit point obligé de suivre la Cour, & qu'il n'y viendroit que pour confesser la Reine; & quelque bienséance, quelque coûtume qu'on lui alleguât, il persista dans cette resolution. Cette Princesse fut si satisfaite, qu'elle dit plusieurs fois au Roy, & à ses principaux Ministres, qu'elle avoit trouvé un homme d'une pieté, & d'une prudence admirable. Pierre Martyr, qui a écrit plusieurs particularitez du regne de Ferdinand & d'Isabelle, rapporte qu'il le vit entrer à la Cour avec un visage, un habit & un air qui marquoient l'austérité de sa vie;

*Pet.  
Mart.  
Ep. 105.  
l. 5.*

& que les Courtifans le regardèrent comme un des anciens Pénitens de l'Egypte, ou de la Thébaïde. Il eût d'abord tant de credit sur l'esprit de la Reine, qu'il ne se faisoit rien dans le Royaume qu'elle ne lui communiquât, pour recevoir ses avis.

Il arriva peu de tems après, que le Chapitre de son Ordre étant assemblé, & le Provincial s'étant démis de sa charge, on l'élût, d'un commun consentement, en sa place. Quoy qu'il eût toujourns été tres-éloigné de souhaiter aucune dignité parmi ses freres, il reçût celle-cy avec plaisir, parce qu'elle lui donnoit occasion d'aller moins souvent à la Cour. Mais la Reine qui lui confioit non-seulement les affaires de sa conscience, mais encore ces déplaisirs secrets ou publics, qui tempèrent ordinairement l'orgueil des Grands humains, avoit souvent besoin de ses consolations, ou de ses conseils.

Comme il étoit obligé d'aller visiter tous les Couvens de son Ordre dans la vieille Castille, & dans la nouvelle, d'examiner diverses affaires, & d'écrire plusieurs lettres, il

chercha un Religieux qui fût d'une complexion forte, d'un bon esprit, & d'une conversation aisée, qui pût l'accompagner, & le soulager d'une partie de ses travaux. Le Gardien d'Alcala lui indiqua un Novice, en qui il avoit remarqué un esprit vif, une santé vigoureuse, une gayeté modeste & un excellent naturel; qui avoit fait ses études à Toledé, & qui écrivoit fort vite, & d'un fort beau caractère. Le Provincial fit venir ce Religieux nommé François Ruyz, qui fut depuis son Compagnon dans ses visites, & qui le servit même dans des affaires importantes, durant tout le cours de sa vie.

Il se mit en chemin avec lui quelques jours après, pour faire la visite des Monastères de sa Province. Une petite mule portoit le peu de hardes qui leur étoient nécessaires, le Compagnon montoit quelquefois dessus; pour lui, il alloit toujours à pié, à-moins qu'il ne fût malade. Ils demandoient tous deux l'aumône; & si par hazard il se trouvoit trop fatigué, le Frere le prioit de se reposer, & de lui laisser le soin de la quête :

d'autant-plus qu'il entendoit fort mal ce métier ; & que ne rapportant presque jamais rien, après avoir mandié tout le jour de porte en porte , ils étoient contraints de vivre de quelques racines , qu'ils cueilloient enfin sur le soir. C'est pourquoy lorsqu'il vouloit s'obstiner à faire la quête, Frere Rüyz lui disoit en riant , *Vôtre Reverence nous va faire mourir de faim ; elle n'est pas propre à ce métier-là. Dieu donne à chacun ses talens : meditez , & priez pour moy , & laissez-moy mandier pour vous.* D'autres fois il lui disoit : *Je croy que Vôtre Reverence est faite pour donner ; mais je voy bien qu'elle n'est pas faite pour demander.*

C'étoit ainsi que ce Provincial alloit par toutes les Maisons de l'Ordre , réformant les relâchemens qu'il y trouvoit ; & laissant par tout des exemples plus capables d'entretenir la régularité, que ses réglemens. Il arriva enfin à Gibraltar ; & là se voyant proche de l'Afrique, où il avoit autrefois désiré de passer pour convertir ces peuples infideles ; & se souvenant du voyage que saint François y avoit fait pour le même dessein,

*Alvar.  
Gomez  
l.1.  
Eugenio  
de Ro-  
blés  
c.12.*

*Fern. de  
Pulgar.  
vid. de  
Xim.*

il refolut de passer le Détroit, & d'aller chercher le martyre. Il y avoit assez près de-là une de ces Filles dévotes, que les Espagnols appellent *Béates*, renommée par ses révélations & par ses visions, dont on racontoit des choses extraordinaires. On venoit la consulter de toutes parts ; & comme elle honoroit particulièrement l'Ordre de saint François, ses Religieux l'engagèrent à l'aller voir, pour éprouver sa conduite, ou pour être témoin des graces que Dieu lui faisoit. Le Provincial y fut, & voyant en elle toutes les marques d'une solide piété, il lui découvrit le dessein qu'il avoit de passer en Afrique, & la pria de lui dire le lendemain, ce que Dieu lui auroit inspiré là-dessus. La sainte Fille le détourna de ce voyage, & lui fit entendre comme par un esprit prophétique, que Dieu le réservoit à de grandes choses pour son service ; & qu'il auroit autant à souffrir dans son País, que dans ces Régions barbares.

Sur cét avis, & sur les ordres de la Reine, qui le pressoit de venir la trouver, il retourna en Castille ; &

peu de tems après, il commença à travailler à la réformation de tous les Ordres Religieux. Les Rois Catholiques avoient autrefois essayé de remettre la discipline Monastique dans leurs Roiaumes : ils avoient nommé des Commissaires, pour examiner les desordres qui s'étoient glissez dans les différens Instituts, & pour chercher les moyens d'y faire réveiller l'esprit de leurs Fondateurs. Mais les difficultez qui se rencontroient dans l'exécution de ce dessein, & les guerres qui survinrent, interrompirent cette recherche. Ximenés reprit ce projet. La Reine qui entroit sans peine dans toutes les entreprises de piété, consentit à celle-cy ; & comme elle ne pouvoit se passer des conseils de son Confesseur, elle fut bien-aise de le retenir auprès d'elle, par le besoin continüel qu'il avoit de son autorité, pour corriger des desordres que la coûtume & la tolérance avoient rendus presque incorrigibles.

*Geron.  
Zurita  
Annal.  
Arag.  
c.15.l.3.  
tom.5.*

Quelques Historiens ont attribué ce déreglement général de la vie Religieuse, à une peste, qui avoit desolé

toute l'Europe, quelque tems auparavant, & dont l'Espagne fut particulièrement affligée. Il n'y eût presque point de villes & de provinces, que cette maladie ne dépeuplât. Les Religieux firent d'abord des Processions, pour appaiser la colère du Ciel; quelques-uns même par charité, voulurent assister les Peuples, & leur administrer les Sacremens; mais les plus zélés étant morts, & la contagion commençant à s'allumer dans les Cloîtres, chacun pensa à se sauver dans les lieux les moins fréquentez. Ceux que le malheur du tems avoit dispersez, s'accoutumèrent à vivre sans règle, & ne purent plus s'y assujettir. Le commerce qu'ils avoient eû avec les Séculiers, leur fit perdre l'esprit d'oraison & de retraite, qui entretient la régularité. Pour se mettre à-couvert des nécessitez où ils avoient été reduits, ils acquirent des héritages; & parce que les Monastères étoient deserts, ils furent contraints pour reparer les pertes qu'ils avoient faites, de donner l'habit indifféremment à tous les Sujets qui se présentoient, sans avoir exami-

*Fr. Fernand.  
de Castillo  
par. 2.  
l. 2.  
Hist.  
Ord.  
Predic.  
Eug. de  
Roblés  
c. 12.*

né leur vie & leurs mœurs, comme leurs Constitutions leur ordonnent.

La visite que le P. Ximenés venoit de faire des Monastères de son Ordre, l'avoit touché sensiblement. Car outre cette licence qui regnoit généralement dans les Communautéz régulières, il trouva que la pluspart des Religieux de S. François avoient renversé toute la forme de leur Institut. Ils avoient rejeté cette pauvreté qui leur avoit été si recommandée. Ils possédoient des maisons dans les villes & aux champs, & jouissoient de grands revenus : tels étoient ceux qu'on appelloit Conventuels, qui avoient par toute l'Espagne des Couvents riches & magnifiques. Ceux au contraire qui observoient la Règle à la rigueur, & qu'on nommoit pour cette raison, les Peres de l'Observance, n'avoient que peu de Couvents, encore étoient-ils fort petits.

Le Provincial prit la protection de ces derniers. Il fit élire des Visiteurs d'une grande capacité, & d'une sévérité de vie reconnüe, pour informer des mœurs des Conventuels. On leur proposa d'embrasser la refor-

me, ou de remettre leurs maisons aux Reformez : on donna de l'argent à quelques-uns, pour subsister hors de leurs Cloîtres. On éloigna les plus scandaleux, mais ils s'opiniâtrèrent à vivre, comme ils avoient fait auparavant ; & l'on rapporte que ceux de Toledé étant chassés par ordre de la Cour, sortirent en forme de procession, faisant porter la Croix devant eux, & chantant le Pseaume de la sortie d'Israël hors d'Egypte.

Ximenés trouva de si grandes oppositions, qu'il eût besoin de toute sa fermeté, & de tout le credit de la Reine, contre plusieurs Personnes puissantes, qui traverserent son dessein. Il s'éleva un Prieur commandataire du Monastère du S. Esprit dans Segovie, qui sur de prétendus privilèges de la Cour de Rome, se vantoit d'avoir droit de dispenser les Religieux de saint François, & de les mettre dans la liberté du S. Esprit, c'est-à-dire, de faire passer les Reformez dans l'Ordre des Conventuels. Il n'y avoit point d'abus qu'il ne favorisât ; tous ceux qui vouloient se souier le joug de la Religion, trou-

*Eug. de  
Roblés  
c. 12.*

*Alvar.  
Gomez  
lib. 1.*

voient en lui un refuge assuré contre la justice des Supérieurs ; & la porte étoit ouverte à la revolte & au libertinage.

Les Rois Catholiques à la sollicitation de Ximenés , le firent arrêter, & le privèrent des revenus de son Bénéfice , mais il trouva moyen de se sauver de sa prison , & de se réfugier à Rome , auprès du Cardinal Ascagne Sforça qui avoit été son Patron. Il se plaignit à lui du peu de respect qu'on avoit eû pour le Saint Siège , & de la violence qu'on lui avoit faite ; le priant de le mettre à couvert du zele inconsidéré d'un Religieux ardent & sévère, & de le recommander à leurs Majestez , qui s'abandonnoient à ses sentimens & à ses conseils ; & qu'on ne pouvoit appaiser que par une intercession aussi puissante que la sienne.

Ce Cardinal persuadé de l'innocence du Prieur , écrivit en sa faveur au Roy Ferdinand, & manda à Pierre Martyr son correspondant, d'aller trouver Ximenés de sa part , & de lui dire que s'il avoit résolu contre toute sorte de justice , de tenir loin

de son pais un Homme-de-bien ; pour avoir maintenu ses droits , & ceux du Saint Siége , il devoit du moins lui faire restituër les fruits de son bénéfice , qu'on lui avoit fait saisir. Pierre Martyr , qui étoit mieux informé que ce Cardinal , voulut pourtant s'aquiter de sa commission. Mais à peine eût-il commencé son discours , que Ximenés le regardant avec indignation , *entreprenex-vous* , lui dit-il , *de défendre ceux qui autorisent le relâchement de mon Ordre , qui abusent du nom du Saint Siége , & qui contreviennent aux volontez des Rois nos Maîtres ?* Martyr rendit compte au Cardinal du peu de succès de sa négociation , & lui conseilla de ne plus protéger ce Prieur inquiet & opiniâtre , contre un Homme qui avoit la raison , & la puissance de son côté.

Il y avoit deux ans que Ximenés étoit Confesseur de la Reine , lorsque le Cardinal de Mendoza tomba malade , & par l'avis des Medecins sortit de la Cour , & se fit porter à Guadalajar , pour y être plus en repos , & pour essayer s'il tireroit du soulagement de son air natal. Les Rois Ca-

tholiques qui s'intéressoient à la santé d'un Ministre qui leur étoit si agréable & si nécessaire, ayant appris que sa maladie augmentoit, & qu'il n'y avoit presque plus d'espérance de guerison, partirent de Madrid pour l'aller voir. Ils s'affirent auprès de son lit, le consolèrent, lui demandèrent son avis sur quelques affaires, & lui promirent d'exécuter tout ce qu'il voudroit leur recommander, au cas que Dieu disposât de lui. Le Cardinal leur témoigna du mieux qu'il put, sa reconnoissance; & l'honneur qu'il recevoit, lui faisant oublier son mal, au lieu de leur demander des graces, il leur donna plusieurs conseils importans, qui furent les dernières marques de sa fidélité & de son respect pour ses Maîtres.

Entre ces conseils on en rapporte deux principaux, l'un de faire la paix avec le Roy de France, & d'entretenir à quelque prix que ce fût une alliance constante avec cette Couronne. L'autre de ne nommer à l'Archevêché de Toledé, après sa mort, qu'un Sujet de grande vertu, & d'une

*Petr.**Martyr**episc.*

143.

*Zurita*

l. 1.

*Annal.*

c. 4. &amp; 5.

condition médiocre ; parce que cette dignité étoit devenuë si considérable en Espagne, qu'elle pouvoit donner à un Homme puissant, les moyens de troubler l'Etat ; & qu'il étoit de conséquence que cette Grandeur Ecclesiastique fût modérée par la piété de ceux qui la possédoient & retenüe par le peu de secours de leur Parenté. Il alléguoit l'exemple encore récent d'Alphonse Carillo son prédécesseur, dont l'esprit dur & violent, & les liaisons qu'il avoit euës avec le Roy de Portugal, leur avoit fait beaucoup de peine. Quelques-uns même ont crû qu'il leur proposa de lui donner pour successeur le P. François Ximenés.

Ferdinand ne voulut entendre à aucun accommodement avec la France. Mais pour le choix d'un Archevêque de Toledé, la Reine Isabelle, à qui la nomination aux Evêchez avoit été réservée, fit reflexion au conseil qu'on venoit de lui donner. Elle consulta même sur cela son Confesseur, qui fut d'avis d'élever à cette dignité des personnes de qualité & de mérite, des premières Maisons du Royau-

*Gari-  
bay  
hist.  
d'Esp.  
l. 19.*

*c. 4.*

*Eug. de  
Roblés*

*c. 13.*

*Alvar.*

*Gomez*

*l. 1.*

me. Il lui representa que les Espagnols étoient naturellement bons sujets ; que la puissance des Rois étoit si accrue par les conquêtes qu'ils avoient faites , que le credit des particuliers n'étoit plus à craindre : d'ailleurs qu'il étoit difficile qu'un Prélat sans naissance & sans appui , eût tout le credit & tout le courage, que demande une si grande charge. Il proposa même Diégo Hurtado de Mendoza neveu du Cardinal , fait Patriarche d'Alexandrie par le Pape Martin VI. & nommé par la Reine à l'Archevêché de Seville , le jugeant capable de servir en cette place , l'Eglise & l'Etat , par sa sagesse & même par sa grandeur.

Le Cardinal mourut peu de jours après. Jamais Ministre ne fut plus regretté des Peuples. La naissance, la fortune, la dignité, ne firent que relever sa modestie ; & l'on vit en lui , une grandeur-d'ame, & une politesse de mœurs , qui le firent aimer & admirer de tout le monde. Après sa mort , on pensa à lui nommer un successeur. Le conseil qu'il avoit don-

---

L'AN  
1495

né à la Reine, avoit fait impression sur son esprit. L'autorité de l'Archevêque de Toledé est si considérable en Espagne, que dans toutes les affaires d'Etat, il dit son avis d'abord après le Roy : on ne fait rien d'important sans le consulter: il est Grand Chancelier, & Primat des Espagnes, & ses richesses sont proportionnées à sa dignité. Tant que le Chapitre a eû le droit d'Electiion, on n'a vû ce Siège rempli que par des hommes d'une grande qualité, ou d'un mérite extraordinaire. On sçait par les Conciles de Toledé, que sous la domination des Goths, les plus grands Seigneurs d'entr'eux ont gouverné cette Eglise, & y ont tenu des Synodes, & fait des Ordonnances tres-utiles pour la discipline Ecclesiastique.

Après que les Maures eurent été chassés de cette Province, Alphonse VI. Roy d'Espagne, qui avoit conquis sur eux la ville de Toledé, assemble les Seigneurs, les Evêques, & tout le Clergé du Royaume, & nomma à l'Archevêché de cette ville, Bernard Abbé de l'Ordre de Cluni d'une grande piété, & d'une sagesse

DU CARD. XIMENÉS. LIV. I. 41  
éprouvée, qu'il avoit fait venir de France, pour reformer le Monastère de Sahagun. Il rétablit la Primatie par autorité du S. Siège; rendit à cette Eglise ses anciens revenus, & y joignit plusieurs Bénéfices, plusieurs Fiefs, & une grande partie de son domaine qu'il venoit de regagner de ce côté-là contre les Infideles. Quelque tems après les plus grands Seigneurs briguerent cette dignité, que les Princes de Castille & d'Aragon ont de tems en tems possédée; ce qui ayant continué sans interruption, jusqu'à Ximenés, cette Eglise étoit devenuë si riche & si puissante, que l'autorité des Archevêques commençoit à devenir suspecte & desagréable aux Rois de Castille, ç'avoit été la raison du conseil que le Cardinal de Mendoza avoit donné aux Rois Catholiques.

Cependant la Reine étoit sollicitée pour des Personnes du premier rang. D. Diego Hurtado Archevêque de Seville, avoit pour lui tous les vœux de la Noblesse, la reputation & les services du Cardinal de Mendoza, & son propre mérite. D'autre

*Alvar. Gomez lib. I. Eug. de Roblés c. 13.*

côté le Roy Ferdinand pressoit la Reine de nommer D. Alonse d'Aragon son fils qui étoit Archevêque de Saragosse ; & cette Princesse quelque honnête & complaisante qu'elle fût, avoit résolu de ne rien accorder à la faveur , & de ne pas consulter la chair & le sang , dans une affaire où sa conscience étoit si interessée. Il est nécessaire pour l'intelligence de cette Histoire, d'expliquer en peu de mots quelle fut la Reine Isabelle ; quels étoient ses droits , & quelle fut sa conduite depuis son enfance.

Elle étoit Fille de Jean II. Roy de Leon & de Castille , & de l'infante Isabelle de Portugal. Elle nâquit dans la ville de Madrigal l'an 1451. & y fut nourrie quelques années avec assez de soin & de grandeur : mais le Roy étant mort avant qu'elle fût en âge de profiter de la tendresse qu'il avoit pour elle , & la Reine étant tombée dans une infirmité d'esprit & de corps , qui la rendoit incapable de gouverner ses enfans ; l'Infante fut comme abandonnée à elle-même, & trouva dans son naturel , les secours qu'elle auroit pu tirer de l'éducation.

Ses vertus croissoient avec l'âge , & l'Espagne concevoit déjà de grandes espérances de cette Princesse , en qui se rencontroient l'esprit & la beauté, avec la douceur & la modestie.

Henry IV. son frere aîné , étoit monté sur le Trône , & s'étoit d'abord aquis la réputation d'un Roy clement & liberal. Mais on reconnut dans la suite que ce qu'on appelloit bonté n'étoit que foiblesse ; & que ces largesses qu'il faisoit sans discernement & sans choix , venoient moins de sa libéralité , que de ses préventions & de son caprice. Dans les commencemens de son Regne il fut gouverné par le Marquis de Villene, & depuis il se mit entièrement sous la conduite de D. Bertrand de la Cüeva, qui avoit été son Page, & qui devint son Favori. Il lui donna les principales charges de sa Maison , le fit Comte de Ledesma , Duc d'Albuquerque, & Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jacques. Tant de graces qu'il faisoit à un seul , le rendirent odieux & méprisable à tous les autres ; & de-là vint cette Ligue qui se forma contre lui, où entrèrent plu-

sieurs villes , & la plupart des Grands du Royaume.

Il avoit épousé en premières Noces la Princesse Blanche de Navarre, & l'avoit repudiée après dix ans de mariage. Il s'étoit remarié quelque tems après avec Jeanne Infante de Portugal , & vivoit depuis sept ans avec elle , sans jamais avoir eû d'enfans ; ce qui lui fit donner le surnom d'Impuissant , & diminua de beaucoup les égards que ses Sujets avoient pour lui. Enfin la Reine étant devenue grosse , il en témoigna une extrême joye , & la conduisit à Madrid , où elle accoucha d'une Fille qui fut baptisée par l'Archevêque de Toledé, tenuë sur les Fons par le Comte d'Armagnac , Ambassadeur de Louis XI. Roy de France , & par l'Infante Isabelle , & nommée Jeanne comme sa Mere. Trois mois après le Roy assembla les Etats , & la fit reconnoître pour Princesse héritière de ses Royaumes.

Ce fut alors que les Mécontents se déclarèrent ouvertement. Ils entreprirent de se saisir de la personne du Roy , & de faire mourir son Favori,

Le coup ayant manqué, ils levèrent des Troupes, & publièrent un Manifeste qui contenoit leurs sujets de plainte, dont les principaux étoient, Qu'il donnoit les charges publiques à des Personnes indignes: Qu'il avoit pourvû Bertrand de la Cüeva de la Grande Maîtrise de Saint Jacques, au préjudice de l'Infant, à qui de droit elle appartenoit; & que contre toutes les loix de la raison & de la justice, il avoit fait déclarer Princesse héritière de Castille, une Fille de D. Bertrand son Favori. Tout le Royaume persuadé de l'impuissance du Roy, & d'ailleurs scandalisé de la mauvaise conduite de la Reine, regarda D. Alonse & Isabelle sa sœur, comme ses véritables Princes. On tint pour certain que le Roy avoit consenti aux amours de la Reine avec D. Bertrand; & l'on nommoit ordinairement la Princesse Jeanne, par mépris & par dérision, la Princesse Bertrandille.

L'insolence des Rebelles alla jusqu'à déposer le Roy, & à mettre en sa place l'Infant D. Alonse son frere. Le Roy de son côté fit prendre les

*Gari-  
bay liv.  
17. c. 12.*

*Anton.  
Nebri-  
sens  
rerum  
Hispan.  
Decad.  
1. l. 1.  
c. 1.  
Zurita  
l. 18. c.  
2. t. 4.*

armes à tout ce qui lui restoit de fideles serviteurs ; & après plusieurs mouvemens de part & d'autre , on fit des propositions de paix. Le Marquis de Villene chef de la ligue, dressa lui-même un projet d'accommodement qui fut accepté. Les conditions étoient, que le Roy pardonneroit tout le passé , & jouiroit à-l'avenir paisiblement de ses Etats : que l'on assureroit le mariage de l'Infant avec la Princesse Jeanne; mais qu'aussi l'Infante Isabelle épouseroit D. Pedro Giron frere du Marquis de Villene, & Grand-Maître de l'Ordre de Calatrave.

Quoy que l'Infante n'eût encore que quinze ans , elle avoit l'esprit si formé , & le cœur si plein de sentimens de gloire & d'honneur , qu'elle comprit tout le tort qu'on lui faisoit en la sacrifiant ainsi à des intérêts d'Etat. Dès qu'elle apprit la résolution de la Cour , elle en eût un chagrin mortel , & fondit en larmes. D. Beatrix de Bovadilla sa Gouvernante, l'ayant trouvée dans cette extrême affliction , & lui en ayant demandé la cause , elle lui répondit ;

Qu'on vouloit la donner pour femme à Pedro Giron ; Qu'elle mourroit <sup>Maria-</sup> plutôt de douleur, que de se voir <sup>na l. 23.</sup> ainsi deshonorée ; Qu'étant fille de <sup>c. 9.</sup> tant de Rois, elle n'étoit pas d'humeur à descendre du rang où Dieu l'avoit mise ; Qu'on ne disposeroit pas d'elle comme on l'avoit projeté ; Qu'elle n'étoit pas faite pour être la fortune d'un particulier, & la récompense d'un rebelle ; Qu'elle rougissoit d'y penser, mais qu'elle esperoit que le Ciel ne permettroit pas qu'on lui fît cette violence . . . Beatrix étonnée sortit de la chambre, sans lui avoir dit un seul mot, & revenant incontinent sur ses pas avec un poignard à la main, *Ne vous affigez pas, ma Princesse*, lui dit-elle, *Je jure devant vous & devant Dieu, que j'auray soin de votre honneur, & vous verrez plonger ce poignard dans le cœur de cet insolent, s'il ose jamais vous approcher.* Cette résolution, qui dans toute autre rencontre, auroit fait horreur à cette Princesse, ne lui déplut pas dans l'extrémité où elle étoit. Mais Dieu en disposa autrement : car le Grand-Maître ayant été mandé, & venant à la

Cour en diligence, tomba malade & mourut en chemin.

Cét accident ayant rompu toutes les mesures qu'on avoit prises pour la paix du Royaume ; on fit de nouveaux projets qui n'eurent aucun effet. Cependant les Mécontents se rendirent maîtres de plusieurs villes, & l'Infant D. Alonse étant mort de peste ou de poison, en fort peu de tems, ils firent incontinent conduire la Princesse Isabelle, d'Arevalo où elle étoit, à Avila, où ils étoient les maîtres, afin de regner en son nom, & d'entretenir leur révolte. Ils conclurent, de la reconnoître pour Reine, à l'exclusion du Roy Henry, & lui allèrent offrir la Couronne.

L'Archevêque de Toledé qui portoit la parole, lui representa la misere des Peuples, l'ignominie de la Maison Royale, la foiblesse & l'incapacité du Roy, le danger évident que le Royaume ne tombât sous une Puissance illegitime, & la pria de vouloir bien accepter la Couronne qu'on lui offroit, & qu'elle étoit déjà capable de porter. Isabelle répondit à ce discours : Qu'elle leur étoit obli-  
gée

gée de la bonne opinion qu'ils avoient d'elle ; & qu'en reconnoissance elle vouloit bien leur donner un bon conseil ; c'étoit de rentrer dans leur devoir , & de faire cesser ces divisions qui étoient toujourns funestes à ceux qui les avoient causées. Que pour elle , elle n'avoit aucune impatience de regner : Qu'elle obeiroit au Roy son Frere tant qu'il vivroit , & que le plus grand service qu'ils pouvoient lui rendre , & la plus grande marque d'affection qu'elle leur demandoit, c'étoit de remettre le Royaume entre les mains du Roy à qui il appartenoit, & de rendre la paix aux Peuples.

Tous les Députez furent surpris de la sagesse & de la générosité de cette jeune Princesse. Ils revinrent alors à eux - mêmes ; & commencèrent à écouter les propositions que le Roy leur faisoit faire par l'Archevêque de Seville. Le Traité fut conclu à ces conditions : Que l'Infante Isabelle seroit declarée héritiere & Princesse d'Espagne : Que la Reine Jeanne & sa Fille, seroient renvoyées en Portugal : Qu'il y auroit une Amnistie

générale pour les rebelles, & qu'ils seroient rétablis dans leurs biens, & dans les charges, qu'ils possédoient avant les Troubles. On prit six mois pour l'exécution; pendant lesquels les Seigneurs revinrent à la Cour. On presta de nouveau le serment au Roy; & la Princesse fut solennellement reconnüe, à condition pourtant qu'elle ne pourroit se marier sans le consentement du Roy.

*Zurita*

*l. 18.*

*c. 20.*

*z. 4.*

Cependant le Marquis de Villene entreprit de lui faire épouser le Roy de Portugal; mais elle déclara que ce n'étoit pas là son intention. Louïs XI. la fit demander pour le Duc de Berry son Frere; mais elle n'eut point d'inclination pour ce party. Elle leur préfera Ferdinand Prince d'Aragon. Le voisinage & la commodité des secours qu'elle en pouvoit tirer; les espérances qu'elle avoit conçûes de ce Prince qui n'avoit guère plus de quinze ans, & qui faisoit déjà la guerre en Catalogne: les conseils de l'Archevêque de Toledé & les sollicitations de tous ses principaux Officiers, que le Roy d'Aragon avoit gagnés par ses presens, la déterminé-

rent à s'arrêter à ce choix. Mais le Roy ne paroissoit pas disposé à y consentir, il n'aimoit pas la Maison d'Aragon, & ne répondoit rien de positif aux Ambassadeurs. On le pressoit de marier la Princesse au Roy de Portugal. On entreprit même de l'enlever dans Ocaña où elle étoit ; & il fallut que l'Archevêque de Toledé & l'Admirante de Castille assemblassent la Noblesse, pour la mettre en sûreté dans Valladolid.

Toutes ces traverses obligèrent ses Amis à conclure promptement ce Mariage. Ferdinand de son côté, craignant qu'il n'arrivât quelque changement, partit en poste de Catalogne, entra déguisé lui quatrième dans la Castille, où ayant trouvé une escorte de deux cens Chevaux, il passa jusqu'à Valladolid. La Princesse l'y reçût, & l'Archevêque de Toledé les maria dès le lendemain, sans bruit & sans aucune solennité. Ils avoient si peu d'argent l'un & l'autre, qu'ils furent obligez d'en emprunter pour quelques légères dépenses qu'il leur fallut faire. Isabelle écrivit aussi-tôt au Roy son Frere,

*Zurita  
ibid.  
c. 26.*

des lettres tres-respectueuses. Elle s'excusoit d'avoir hasté son Mariage, sur les intrigues qu'on faisoit à la Cour pour le rompre, & sur l'utilité que l'Etat pouvoit tirer de cette alliance. Elle l'assûroit qu'après avoir refusé de regner, elle n'étoit pas d'humeur à troubler son Regne, & qu'elle & son Mary le respecteroient, & lui obeiroient comme ses enfans, s'il vouloit bien avoir pour eux la bonté & l'amitié de Pere.

Le Roy ne lui fit aucune réponse, & parut même irrité; mais enfin il les vit & leur pardonna; & quelque tems après il mourut sans avoir fait de Testament. Quoy qu'il y eût un party formé dans le Royaume pour la Princesse Jeanne, Isabelle fut reconnüe dans Segovie pour Reine de Castille & de Leon. On lui prêta le serment accoûtumé. Les Etendards furent levés en son nom, un Heraut criant à l'ordinaire, *Castille, Castille, pour le Roy Ferdinand & pour la Reine Isabelle.* Chacun vint lui baiser les mains, & lui rendre hommage; & revêtuë comme elle étoit de ses habits Royaux, on la conduisit en céré-

monie à l'Eglise, où elle rendit graces à Dieu, & le pria de bénir ces commencemens, & toute la suite de son Regne. Les Grands du Royaume accoururent incontinent, pour marquer leur fidélité & leur affection. Ferdinand étoit alors à Saragosse, où les Etats d'Aragon étoient assemblez: aussi ne fit-on aucune mention de lui dans les hommages qu'on rendit à la Reine, parce qu'il étoit nécessaire qu'il jurât auparavant de conserver les privilèges & les libertez du Royaume. Il partit au premier bruit de la mort du Roy Henry, & s'arrêta à deux lieuës de Segovie, où Isabelle l'alla voir, en attendant que tout fût prêt, pour la magnifique entrée qu'elle lui fit faire.

Tous les Etats lui prêtèrent le serment, & le reconnurent pour leur Roy. Il n'y eût de différent que sur la part qu'il devoit avoir au Gouvernement. Les uns prétendoient qu'il ne devoit se mêler de rien, & ne prendre pas même le titre de Roy de Castille, & alleguoient l'exemple des deux Reines Jeannes de Naples, dont les Maris s'étoient cõtentez d'avoir l'hon-

*Anton.  
Nebrif-  
sensis  
Decad.  
1. l. 3.  
c. 2.  
Zurita  
l. 19. c.  
16. t. 4.*

neur de les épouſer, ſans autres avantages, que ceux que leurs Femmes leur vouloient faire. Les Aragonois prétendoient au contraire, que ne reſtant point de mâles de la Maifon Royale, le Roy d'Aragon comme le plus proche, devoit être appellé à la ſucceſſion, & apportoit ſur cela des exemples de pluſieurs Royaumes & particulièrement de celui de France. Mais cette prétention étoit ſi manifeſtement contraire à l'usage d'Eſpagne, qu'après l'avoir propoſée, ils n'oſèrent la ſoutenir.

Après pluſieurs conteſtations, il fut enfin arrêté, Que dans les Loix, les Ecritures & Actes publics, les Priviléges & la Monnoye, on mettoit le nom de Ferdinand le premier, & puis celui d'Iſabelle, pour marquer la prééminence du Mari : Qu'au contraire dans l'Ecuiſſon Royal, les Armes de Caſtille ſeroient à la droite, celles d'Aragon à la gauche, pour marquer l'ordre & la prééminence du Royaume ; Qu'on tiendroit les Gouvernemens des Places, au nom de la Reine : Que les Threſoriers Royaux prêteroient ſerment devant elle : Que

les Brevets & Provisions pour les Evêchez & autres bénéfices, seroient expédiés au nom de tous les deux ; mais que la Reine seule y nommeroit ceux qu'elle en jugeroit dignes, selon sa conscience : Que lorsqu'ils seroient ensemble, ils administreroient la Justice en commun, & lorsqu'ils seroient séparés, chacun l'exerceroit dans les lieux où il seroit : Que les différens des Villes ou des Provinces seroient terminés par celui des deux qui auroit auprès de soy le Conseil Royal. Ferdinand ne s'étoit pas attendu que ses Sujets, au lieu de lui obeir, lui dûssent donner la loy : il comprit pourtant que dans la conjoncture des affaires il étoit à propos de dissimuler.

La Reine, qui étoit sage & qui l'aimoit, s'en étant apperçüe, ne voulut pas lui laisser ce chagrin, & lui dit : que cette différence qu'on avoit mise entr'eux pour le gouvernement du Royaume l'offensoit presque autant que lui : Qu'il n'étoit pas nécessaire de séparer les droits de ceux dont les cœurs étoient si étroitement unis : Qu'elle sçavoit bien qu'une Femme

*Anton.  
Nebriss.  
ibid.  
c.3.*

ne devoit rien avoir de propre , & qu'en se donnant elle-même , elle n'avoit prétendu se réserver ni autorité, ni richesses, ni couronne pour elle seule : Qu'il devoit être persuadé qu'elle l'aimoit & l'estimoit plus que ses Royaumes ; & que par tout où elle seroit Reine, il seroit Roy, c'est à dire maître de tout sans exception. Elle lui fit voir ensuite de quelle conséquence étoit ce Règlement pour le bien de leur Maison, & pour le repos de l'Etat , parce qu'ils n'avoient encore qu'une Fille, & que sa succession par-là, devenoit incontestable.

Le Roy parut satisfait, & la Reine eût toujours pour lui une très-grande déférence dans ce qui regarda la conduite de l'Etat , & la disposition des dignitez & des administrations séculières ; mais dans la nomination des Evêchez , comme elle étoit plus circonspecte & plus scrupuleuse que lui, elle ne suivit pas toujours son conseil ni sa volonté. Le Siège de Tolède étant venu à vaquer, comme nous avons dit , elle refusa de le donner à D. Alonse d'Aragon Archevêque de Saragosse , Fils naturel du Roy Fer-

dinand , parce qu'il n'étoit pas réglé dans ses mœurs , & qu'il vivoit plutôt en Prince , qu'en Evêque. Elle jetta les yeux sur Fr. Jean de Velascazar Religieux d'une grande sainteté, qui étant allié aux premières Maisons d'Espagne , & jouissant de plusieurs bénéfices & charges considérables , avoit tout quitté pour prendre l'habit de Saint François ; mais elle apprehenda qu'il ne se laissât gouverner par ses Parens.

Elle se détermina en faveur du Jurisconsulte Oropesa , qui avoit été du Conseil Souverain , & qui après avoir exercé long-tems cette charge avec une intégrité, & une piété exemplaire, avoit obtenu congé de se retirer des affaires, pour passer le reste de ses jours dans la solitude & dans la prière , & ne penser qu'à son salut. Elle communiqua son dessein à son Confesseur, qui l'approuva , d'autant plus qu'il sçavoit que c'étoit un homme de bien , qui méritoit cette place & qui ne la demandoit pas. Le Brevet fut expédié, & l'ordre envoyé de demander pour lui au Pape , les Bulles de l'Archevêché de Toledé.

*Alvar.  
Gomez  
l.1.*

Mais après avoir bien pesé son choix, elle crut que ce bon vieillard n'auroit pas assez de force pour s'aquitter d'un ministère si laborieux. Quelques-uns même rapportent qu'ayant eû avis de sa nomination, il en fit remercier la Reine, disant qu'après avoir vieilli dans le monde, il étoit résolu de mourir du moins dans la retraite.

Quoy qu'il en soit, le courrier étoit parti il y avoit déjà quelques jours, lors qu'Isabelle considérant qu'il n'y avoit point de meilleur Sujet dans son Royaume que son Confesseur, & se ressouvenant du conseil du Cardinal de Mendoza, résolut de l'élever à cette dignité. Sa capacité, son esprit, sa prudence, sa piété, son zèle pour la discipline, son âge d'environ cinquante-huit ans, tout la confirmoit dans ce choix. Elle dépêcha en diligence un nouveau courrier, avec ordre à son Ambassadeur à la Cour de Rome, de ne pas s'arrêter à la première nomination, mais de faire expédier promptement les Bulles pour Fr. François Ximenés de Cisneros Provincial de l'Ordre de Saint Fran-

çois , & de les envoyer avec tout le secret possible. L'affaire réüffit, comme cette Princesse l'avoit souhaité. Le Pape avoit été quelque tems , à cause de ses indispositions, sans tenir Consistoire, & le courrier étant arrivé fort à propos , la nomination fut présentée, & les Bulles expédiées peu de jours après. Comme on étoit dans le Carême, & que la Reine se trouvoit alors à Madrid , elle y avoit mandé son Confesseur, qui venoit au Palais, quand il y étoit appelé , & passoit le reste du tems parmi ses Religieux , dans les exercices de pénitence.

Après avoir confessé la Reine , le Vendredi Saint d'assez grand matin, il prit congé d'elle, pour s'en retourner au Couvent de l'Esperance à Ocaña près de Madrid , pour y assister aux Offices de ces Saints Jours. Il avoit ordonné au Fr. François Rüyz son Compagnon, de lui préparer quelques herbes cuites , qu'ils mangeoient ensemble avant que de partir, lorsqu'un Gentilhomme de la Chambre de la Reine vint lui ordonner de sa part de revenir au Palais.

Cét ordre lui déplût , car il craignit que ce ne fût quelque affaire , qui l'empêchât d'arriver à tems à l'Office. Il se rendit donc promptement à la Cour, afin d'être plutôt libre.

La Reine le reçut avec beaucoup de bonté , le fit asseoir auprès d'elle ; & après quelques discours indifférens, lorsqu'il y pensoit le moins, elle lui presenta les Bulles de l'Archevêché de Toledé , qu'elle venoit de recevoir, & lui dit : *Mon Pere, voyez ce que mande sa Sainteté par ces Lettres Apostoliques . . .* Il prit ces Lettres avec respect , & après les avoir baisées , il lût le dessus en ces termes : *A nôtre vénérable Frere François Ximenés de Cisneros élu Archevêque de Toledé.* Il parut troublé , & rendant à la Reine ce paquet qu'il ne voulut pas dé-cacheter : *Madame, lui dit-il, ces Lettres-là ne s'adressent pas à moy* , puis il se leva brusquement de son siège, sans prendre congé , contre sa coûtume, pour sortir de la chambre & se retirer. La Reine crut qu'il falloit laisser passer ce premier trouble , qu'une aventure inespérée avoit jetté dans son esprit , elle se contenta de lui

*Alvar.  
Gomez  
lib.1.  
Eug. de  
Roblés  
s.13.*

dire : *Mon Pere , vous me permettez bien de voir ce que le Pape vous écrit ; & le laissa sortir du Palais , ne jugeant pas qu'il fût de sa gravité de le rappeler.*

Il arriva à son Couvent , & quoy qu'on s'apperçût de quelque émotion sur son visage , on n'osa lui en demander le sujet. Il prit son Compagnon, sans lui dire autre chose, sinon, *Allons , mon Frere , il faut sortir au plutôt d'icy.* Ils partirent ainsi , pour aller au Monastère de l'Espérance. Cependant la Reine commanda à quelques-uns des principaux Seigneurs de sa Cour , d'aller trouver le Pere Ximenes , & de lui persuader d'accepter la dignité à laquelle Dieu l'appelloit. Ils allèrent aussi-tôt au Couvent de Saint François ; & comme ils sçurent qu'il en étoit parti , & qu'il étoit déjà bien loin , ils prirent des chevaux de poste, & le joignirent à trois lieuës de Madrid , allant à pied dans un grand silence avec son Compagnon , & un autre Religieux, qu'ils avoient rencontré en leur chemin.

Ces Seigneurs le tirèrent un peu à l'écart, & après lui avoir témoigné la

joye qu'ils avoient de son élection, & l'inquiétude où étoit la Reine sur le sujet de son refus, ils lui représenterent, Qu'il devoit se rendre aux vœux de toute la Cour; Que l'Eglise avoit besoin de Ministres faits comme lui; Que s'il craignoit les honneurs, il ne devoit pas fuir le travail; Qu'il y avoit de l'ingratitude à refuser les marques d'estime que la Reine lui donnoit, & de l'opiniâreté à résister aux ordres du Pape, qui avoit confirmé son élection; Qu'il devoit se soumettre à la volonté de l'un & de l'autre, ou plutôt à celle de Dieu, dont il devoit reconnoître la vocation, d'autant plus, qu'il n'y avoit rien contribué de son côté.

Le Pere leur répondit, qu'il ne pouvoit accepter une dignité, qui demandoit plus de vertu & plus de lumière qu'il n'en avoit; Qu'il n'étoit ni digne de l'honneur qu'on lui faisoit, ni capable du travail dont on vouloit le charger; Que sa vocation étoit la pauvreté, l'austérité & la retraite de Saint François; Qu'il n'étoit pas connu de sa Sainteté, & qu'il croyoit rendre un grand service à la

Reine, devant Dieu & devant les hommes, en déchargeant sa conscience d'un mauvais choix qu'elle avoit fait par trop de bonté..... Il leur parla avec tant d'efficace & de fermeté, & leur parut de si bonne foy, que D. Gutierre de Cardenas Grand Commandeur de Leon, se jetta à ses pieds tout attendri, & lui dit, en lui prenant la main pour la baiser : *Nous ne pouvons manquer, Mon Pere, en vous baisant ainsi les mains : car si vous acceptez l'Archevêché, nous devons cét honneur à votre dignité ; & si vous le refusez, nous le devons encore plus à votre vertu.* Ces Seigneurs rapportèrent à la Reine qu'ils avoient trouvé le Pere inflexible, & que bien-loin de consentir à son Election, il ne pouvoit se résoudre à revenir à Madrid.

Il résista durant six mois à toutes les prières de la Cour, & à toutes les instances que lui firent ses Amis, qui le portoient à recevoir une dignité, qu'il n'avoit pas recherchée, & qu'il pouvoit dignement soutenir. Mais comme il étoit à Burgos, où il avoit eû ordre de venir trouver la Reine, il reçût un Bref du Pape, par lequel sa

Sainteté non seulement l'exhortoit, mais lui commandoit même de toute son autorité, d'accepter sans réplique & sans délai, l'Archevêché de Tolède, auquel il avoit été élu dans les formes & selon les règles de l'Eglise.

Après un commandement si précis il se soumit, protestant que ce n'étoit qu'à regret ; mais qu'il espéroit que Dieu, qui l'avoit réduit à la nécessité de se charger d'un si pesant fardeau, lui donneroit la force de le porter. Mais parce qu'un bruit s'étoit répandu, qu'un bon Religieux comme lui seroit trop heureux de jouir d'une partie du revenu de cette Eglise, & que le reste pouvoit être utilement employé à quelques desseins, qu'avoit le Roy Catholique, il déclara qu'il ne consentiroit jamais à aucune condition, qui fût contraire aux saints Canons, & aux libertez de son Eglise, & qu'il ne souffriroit pas qu'un bien, qui doit servir à nourrir les Pauvres, fût destiné à d'autres usages ; ajoutant qu'il ne faut établir sur la Famille du Seigneur, que des serviteurs prudents, fidèles, charitables, & qu'on ne peut

*Alvar.*

*Gomez*

*l. i.*

*Fern. de*

*Pulgar.*

*vid. de*

*Xim.*

DU CARD. XIMENÉS. LIV. I. 65  
leur donner trop de moyens de faire  
du bien , quand ils sont de ce ca-  
ractère.

Les Rois Catholiques ne s'offensé-  
rent pas de cette générosité, & regar-  
dèrent comme une grace , qu'il vou-  
lût recevoir le premier bénéfice de  
leur Royaume , tant le mépris des  
honneurs & des biens du Monde, est  
vénérable au Monde même, quand il  
est sincère & véritable. La Cour étant  
partie de Burgos , & s'arrêtant quel-  
ques jours à Taracone , il y fut sacré  
dans un Couvent de son Ordre , en  
présence du Roy & de la Reine l'on-  
zième d'Octobre. La cérémonie étant  
achevée il alla saluer ces Princes , &  
leur baiser les mains , selon la coût-  
me ; ce qu'il fit avec beaucoup de  
modestie & de gravité , leur disant :  
*Je viens baiser les mains de Vos Ma-  
jestez , non pas parce qu'elles m'ont éle-  
vé au premier Siège de l'Eglise d'Espagne,  
mais parce que j'espere qu'elles m'aideront  
à soutenir le fardeau qu'elles ont mis sur  
mes épaules.* Tous les Courtisans fu-  
rent édifiez de cette conduite. Les  
Rois à leur tour voulurent par dé-  
votion lui baiser les mains , & rece-

—  
L'AN  
1495.

voir sa bénédiction. Tous les Seigneurs firent de même, & le reconduisirent dans sa Maison.

Il envoya d'abord dans toute l'étendue de son Diocèse des gens dont il connoissoit la sagesse & la fidélité, avec pouvoir de mettre de nouveaux Gouverneurs dans les Villes, dans les Châteaux, & dans les Fortereses de sa dépendance, & de leur faire prêter le serment en son nom. Il leur ordonna de commettre des Officiers, pour administrer la Justice tant Ecclesiastique que Sécultière, jusqu'à ce qu'il fût sur les lieux, & qu'il pût y pourvoir lui-même.

*Rodrig.  
Mendez  
Silva  
Poblat.  
de Esp.  
Garib.  
l.13.c.1.  
Maria-  
na l.12.  
c.16.*

La Charge la plus considérable, pour l'honneur & pour le revenu, dont cét Archevêque dispose, est le Gouvernement de Caçorla, composé de plusieurs villes & villages, que D. Rodrigue Ximenés Archevêque de Toledé avoit conquis sur les Maures, & que le Roy Ferdinand III. unit au domaine de cette Eglise l'an 1231. Le Cardinal de Mendoza en avoit pourvû D. Pedro Hurtado de Mendoza son frere, qui en étoit en possession; & quoy que ce Seigneur

eût fujet de tout eſpérer, ſoit parce que tout le País ſe loüoit de ſa modération, & de ſa juſtice : ſoit parce que le nouvel Archevêque devoit toute ſon élévation au Cardinal ſon Prédeceſſeur & ſon Bienfaiteur. Neanmoins il pria ſes Parens d'agir auprès de la Reine, & d'obtenir d'elle une recommandation, ou plûtôt un ordre de le continuër dans ſa charge. Comme ils avoient beaucoup de credit ſur l'eſprit de cette Princeſſe, elle leur accorda ce qu'ils ſouhaitoient, & leur confeilla d'aller eux-mêmes parler de ſa part à Ximenés. Ils lui expoſèrent donc leur demande, le firent reſſouvenir des obligations qu'il avoit à leur Maïſon, lui parlèrent du mérite de leur Parent, & lui dirent que la Reine le vouloit ainſi, & qu'elle n'entendoit pas que ce Gouvernement fût donné à un autre.

Quoy que l'Archevêque fut porté à favoriſer D. Hurtado, il craignit qu'on abuſât de la bonté de la Reine, en obtenant d'elle de ces fortes de recommandations puiffantes, qui valent des commandemens; & qu'on

ne le pressât dans les occasions, d'accorder à la faveur, ce qu'il ne vouloit donner qu'au mérite. Il répondit qu'il ne pouvoit faire ce qu'on lui demandoit ; que l'Archevêque de Toledé devoit disposer librement des charges qui lui appartenoient ; qu'on lui avoit donné l'Archevêché sans condition, & qu'encore qu'il eût tout le respect, & toute la reconnaissance qu'il devoit au Roy & à la Reine, il leur seroit toujours plus aisé de le renvoyer à la cellule d'où ils l'avoient tiré, que de l'obliger à rien faire contre les droits de son Eglise, & contre les règles de sa conscience. Ceux à qui il avoit fait cette réponse la rapportèrent à la Reine, & tâchèrent de l'irriter contre lui, en l'accusant d'ingratitude & d'arrogance. Mais cette Princesse les écouta sans s'émouvoir, & ne témoigna jamais que cette liberté lui eût déplû.

Quelque-tems après l'Archevêque étant entré dans le Palais, & ayant remarqué que D. Pedro Hurtado, qui étoit piqué contre lui, se détournoit pour éviter sa rencontre, il le salua, & haussant un peu la voix,

l'appella Gouverneur de Caçorla , puis s'approchant de lui , *Présentement que je suis dans une pleine liberté*, lui dit-il , *je vous remets dans vôtre charge : je n'ay pas voulu que d'autres que moy eussent part à la justice que je veux vous rendre. Je suis bien-aisé de trouver en vous un Amy & un honnête homme , & de suivre mon inclination , en satisfaisant à ma conscience.* Il ajoûta qu'il étoit persuadé , qu'il serviroit à l'avenir le Roy , le Public & son Archevêque, comme il avoit fait auparavant. Hurtado reçût cette grace avec beaucoup de reconnoissance , & fut toujourns très-attaché à ce Prélat : ce Prélat aussi l'aima & l'estima toute sa vie.

On vit bientôt paroître en Ximenes cette grandeur-d'ame que la retraite avoit cachée : Il songea à régler son Diocèse , à tenir des Synodes , à servir l'Etat par ses conseils. Il fit chercher les plus pieux & les plus habiles hommes du Royaume ; employant les uns à juger les affaires, les autres à réformer les mœurs de ses Diocésains. Cependant il continua de vivre comme s'il eût toujourns été Religieux, Il portoit l'habit de son Ordre,

*Alvar. Gomez lib. 1. Fern. de Pulgar vid. del Card. Ximenes.* & n'usoit ni de tapifferies, ni de vaisselle d'argent : une Mule lui suffisoit pour ses voyages, & le plus souvent il alloit à pié. Sa table étoit fort frugale ; & pendant le repas on lisoit quelque livre de piété, ou l'on s'entretenoit sur quelque passage de l'Ecriture. Il avoit pour tous domestiques dix Religieux de son Ordre, avec lesquels il faisoit sa règle ; & son Palais avoit la forme d'un Couvent. Il partageoit son revenu, en sorte que la plus grande partie étoit pour les Pauvres, & le reste seroit à sa subsistance, & à l'entretien ou à la construction des édifices, & des ouvrages qui concernoient la Religion, ou l'étude des Lettres sacrées.

Cette manière de vie si pauvre dans un rang si élevé, donna sujet de murmurer contre lui ; ses envieux attribüèrent à bassesse, ou à hypocrisie, ce qui partoît d'un grand fond de Religion. Ses amis mêmes lui remontrèrent que c'étoit avilir la dignité, & que le train d'un Archevêque de Toledé devoit être bien différent de celui d'un Provincial des Cordeliers. Les plaintes en furent

DU CARD. XIMENES. LIV. I. 71  
portées jusqu'à Rome, & le Pape  
Alexandre VI. lui en écrivit en ces  
termes.

A NOSTRE BIEN AIME' FILS FRANCOIS  
ARCHEVESQVE DE TOLEDE,  
ALEXANDRE VI.

Salut & Bénédiction Apostolique.

**N**OSTRE CHER FILS. La sainte  
Eglise, comme vous sçavez, ressemble à la  
Jerusalem céleste : toute modeste & hum-  
ble qu'elle est, selon l'Ecriture, elle a ses  
parures & ses ornemens. Comme c'est un  
défaut de les rechercher avec trop de soin,  
c'en est un aussi de les réjetter avec trop  
de mépris. Il y a des règles & des bien-  
séances à chaque Etat, que Dieu approuve,  
& qu'il faut garder, pour s'accommoder  
à l'usage & à la foiblesse des hommes.  
Ainsi les Ecclesiastiques, & principalement  
les Evêques, doivent éviter toutes les sin-  
gularitez, & vivre en sorte qu'on ne puisse  
les accuser d'orgueil, pour une trop grande  
magnificence : ni de superstition, pour une  
trop grande simplicité. L'un & l'autre af-  
foiblit l'autorité des Ministres de Jesus-  
Christ, & blesse la discipline de son Eglise.

C'est pourquoy nous vous exhortons, & avertissons de mener une vie conforme au rang que vous tenez ; & puisque le Saint Siège vous à élevé d'un ordre inférieur à la dignité d'Archevêque ; il est raisonnable, que comme vous vivez selon Dieu, dans vôtre conscience, dont nous ressentons une grande joye, vous observiez dans vos habits, dans vôtre train, dans vos meubles, & dans toute vôtre conduite extérieure, la décence de vôtre Etat. Donné à Rome ce 15. jour de Septembre 1496. & le 4. de nôtre Pontificat.

Ximenés ceda aux remontrances du Saint Pere, & quelque peine qu'il eût à se relâcher de sa première severité, il augmenta sa Maison & sa dépense, & depuis étant appelé au Gouvernement de l'Etat, & reconnoissant combien les hommes sont frappez de cette grandeur extérieure, & combien il importe pour le bien public, de se rendre vénérable à ceux qu'on gouverne, il devint honorable & magnifique, comme il convenoit à sa dignité. Il prit donc des robes de soye ; mais de la couleur de son Ordre, & si courtes, qu'on voyoit

*Alvar.*

*Gomez,*

*ibid.*

*Eug. de*

*Roblés*

*c.13.*

*Fern. de*

*Pulgar*

*vid. d'el*

*Card.*

*Xim.*

voit par dessous le pauvre habit de Saint François qu'il recouvoit lui-même de tems en tems, de peur d'oublier ce qu'il avoit été. Il ne portoit point de linge, & dormoit ordinairement sur la dure, défaisant tous les matins son lit, comme s'il eût couché dedans. Aussi ne voulut-il jamais qu'aucun de ses Domestiques assistât à son couché ou à son levé. Il se fit servir par des Enfans de bonne famille, comme ses Prédécesseurs avoient fait, mais il les retenoit dans une très-exacte discipline; & quoy qu'il leur donnât de sages Gouverneurs, il leur demandoit souvent compte lui-même de leurs occupations & de leurs exercices; & surtout du progrès qu'ils faisoient dans la piété. Enfin il se régla si bien, qu'en faisant tout l'honneur qu'on vouloit qu'il fist à sa charge, il garda pour sa personne toute l'austérité, qu'il avoit résolu de pratiquer.

Ceux qui avoient auparavant condamné sa vie humble & frugale, aussitôt qu'il eût changé de conduite, l'accusèrent de luxe & de vanité, & publièrent qu'il étoit enfin venu

à bout de ses desseins, qu'après s'être long-tems déguisé, il s'étoit remis à son naturel, qu'il avoit bientôt oublié les maximes de sa première vocation; que cette ambition qu'il avoit si soigneusement cachée, ne se monroit que trop à tout le monde. Les Peres de son Ordre bien-loin de le défendre, étoient les premiers à le décrier, à cause de quelques mécontentemens particuliers.

Dés que Ximenés eût été élu à l'Archevêché de Toledé, & qu'il eût pris avec lui quelques-uns de ses Religieux, pour s'en servir dans les fonctions Episcopales, & pour entretenir avec eux l'esprit de religion & de retraite, au milieu des soins & des embarras d'un grand Diocèse; on crut d'abord qu'on leur alloit donner les Evêchez & les emplois les plus honorables de l'Eglise. Leurs desirs & leurs espérances se réveillèrent; l'Archevêque les aimoit, & la Reine ne refusoit rien à l'Archevêque. Ceux d'entr'eux qui avoient eû autrefois quelque familiarité avec lui, attendoient tout de son amitié. Ceux qui se sentoient quelques talens, croyoient

avoir droit d'espérer qu'ils seroient préferéz à d'autres, dans la distribution des graces. Quelques-uns même vouloient s'intriguer à la Cour, dans la pensée que s'ils pouvoient s'insinuër dans l'esprit des Grands, pour peu que l'Archevêque leur tendit la main, ils s'éleveroient sans beaucoup de peine. Mais ils furent tous trompez dans leurs espérances : car l'Archevêque ne voulut pas qu'ils se mêlassent d'aucune affaire, ne leur en communiqua jamais aucune, & ne leur permit ni d'aller à la Cour, ni de parler aux Courtisans.

Il leur redisoit souvent, que l'air du Monde étoit contagieux, & qu'il n'avoit pas pris des Religieux auprès de lui, pour en faire des séculiers. Il leur donna des règles écrites de sa propre main, qui tendoient toutes à les tenir dans la retraite, & leur ordonna de les observer : si-bien que ces bons Peres trouvant dans le Palais de ce Prélat plus de silence, plus de recüeillement & d'oraison, que dans leurs Monastères, & ne voyant d'ailleurs aucune apparence de fortune, le regardèrent comme un hom-

me qui n'étoit bon que pour lui, & qui n'avoit aucune considération, ni aucune reconnoissance pour son Ordre. Lors même que les Superieurs venoient le voir, il ne leur parloit que d'entretenir l'esprit de leur Fondateur, de s'opposer aux relâchemens, de tenir leurs Inférieurs dans leur devoir, de les appliquer à la prière, à la lecture, & aux autres exercices de piété. Ils jugèrent de-là qu'il n'avoit point de confiance en eux, puisqu'il ne leur disoit rien de ses affaires, & qu'il leur feroit un jour de la peine par ses censures & par ses réformes.

Ces Religieux se plaignoient de la dureté de l'Archevêque, & comme ils n'osoient se déclarer ouvertement contre lui, à cause du credit qu'il avoit auprès de la Reine, ils écrivirent à Rome à leur Général, que leur Ordre étoit perdu de reputation en Espagne; Que Ximenés n'en étoit sorti que pour le déshonorer dans le monde; Qu'au lieu de les aimer comme ses Compagnons & ses Freres, il les traitoit comme des esclaves; Qu'il empeschoit de sçavans hommes de paroître, & détournoit la

Reine des bonnes intentions qu'elle avoit pour eux , & plusieurs autres plaintes semblables. Le Général qui devoit faire la visite de ses Monastères, se hâta de venir en Espagne pour cette affaire, qui lui paroïssoit importante. Lorsqu'il fut sur les lieux , on lui en dit encore davantage , & dans les conférences qu'il eût avec les ennemis de l'Archevêque il conclut avec eux , que le seul moyen de le perdre, c'étoit de le décrier dans l'esprit de la Reine.

Il fit demander une Audiance à cette Princesse ; & prévenu de sa passion & du faux zèle pour son Ordre, il lui dit ; Qu'il avoit été surpris du choix qu'elle avoit fait de Fr. François Ximenés pour l'Archevêché de Toledé , puisqu'il n'avoit ni naissance, ni sçavoir, ni vertu ; Qu'un petit Official de Sigüença ne méritoit pas que Sa Majesté lui confiât les plus grandes affaires du Royaume ; Qu'une Reine aussi éclairée qu'elle, avoit bien pû découvrir que la sainteté de cet homme n'étoit qu'hypocrisie ; Qu'une marque évidente de la légèreté de son esprit , étoit ce chan-

gement de conduite , & ce passage d'une extrême sévérité à un relâchement scandaleux ; Que la véritable piété est douce, commode, charitable, & non pas farouche & intraitable comme la fienne ; Que les façons qu'il avoit faites pour recevoir les dignitez n'étoient qu'artifices , puisque les gens de bien ne recherchent pas les honneurs , mais ne les fuyent pas aussi, quand ils peuvent être utiles au Public ; Qu'il étoit de la piété & de la justice de S. M. de réparer le tort qu'elle avoit fait à l'Eglise de Toledé, & qu'il ne seroit pas difficile de faire déposer un homme de rien, ou de l'obliger à se démettre volontairement d'une charge, dont il avoit bien connu lui-même qu'il n'étoit pas capable.

La Reine indignée du discours de ce Religieux , fut plusieurs fois sur le point de l'interrompre, & de le faire sortir de sa chambre. Elle se modéra pourtant , & se contenta de lui dire froidement : *Mon Pere , avez-vous bien pensé à ce que vous dites , & sçavez-vous à qui vous parlez ?* A quoy il repartit : *Oüy, Madame, j'y ay bien pensé, & je sçay*

que je parle à la Reine Isabelle, qui n'est que cendre & poussière comme moy. Après cela il sortit de l'Audiance tout échauffé. La Reine reconnut par-là l'envie qu'on avoit conçûe contre l'Archevêque, & l'en estima davantage. Pour lui, quoy que ses amis l'eussent averti de tout ce qui se passoit, assuré du témoignage de sa conscience, il ne voulut ni prévenir la Reine, ni se justifier auprès d'elle, ni permettre qu'aucun lui parlât en sa faveur. Il ne fit paroître aucun ressentiment à ce Général; au contraire, il l'honora & respecta comme auparavant; & cette modération ferma la bouche à ses Envieux.

Cependant quoy qu'il ne se plaignît point des Religieux, qu'il avoit choisis pour ses domestiques, & qu'il ne les accusât pas d'avoir été de cette cabale contre lui, soit qu'il craignît leur inquiétude, soit qu'il eût reconnu que la vie qu'ils menaient auprès de lui, leur étoit à charge, il les renvoya l'un après l'autre, en divers tems dans leurs Monastères, & n'en retint que trois; l'un pour être son Confesseur, l'autre son Prédicateur, &

le troisiéme son Aumônier, qui parvinrent enfin par leur mérite, & par la faveur de leur Maître, l'un à la charge de Prédicateur du Roy, & les deux autres à l'Episcopat.

*Alvar.  
Gomez  
l. 1.  
Eug. de  
Roblés  
c. 13.*

La fortune de Bernardin Ximenés de Cisneros frere de l'Archevêque, fut bien différente de celle de ses Compagnons. Il étoit Profés du même Ordre, & y avoit passé quelques années avec assez d'humilité & de dévotion. Dés qu'il apprit que son Frere avoit été élu à l'Archevêché de Toledé, il se rendit auprès de lui pour le servir, & pour le soulager au moins des soins domestiques. L'Archevêque le reçût, lui donna l'intendance de sa Maison, & commençoit à lui parler assez confidemment de ses affaires. Mais il s'apperçût bientôt que c'étoit un esprit foible, inquiet, capricieux, & qui dans de certains intervalles n'étoit pas maître de lui-même. L'amitié fraternelle lui fit pourtant dissimuler ces defauts. Celui-ci s'étant fait un empire absolu dans la Maison Episcopale, dispoit de tout à sa fantaisie, chassoit les serviteurs, desobligeoit les amis & les

DU CARD. XIMENÉS. LIV. I. 81  
officiers ; & lorsque le Prélat le re-  
primandoit , il lui répondoit inso-  
lemment , & se retiroit de dépit dans  
quelque Couvent de son Ordre, d'où  
il revenoit quelques jours après ,  
quand sa colére étoit apaisée. Ce fut  
dans une de ces retraites qu'il écrivit  
un libelle rempli de plusieurs ca-  
lomnies contre son Frere, qu'il avoit  
dessein de presenter à la Reine , à la  
première occasion.

L'Archevêque en est averti , il or-  
donne qu'on se faisisse de lui & de  
ses papiers, on visite ses cassettes , le  
libelle se trouve : on prend l'auteur &  
on le renferme dans une prison. Après  
une assez longue pénitence il deman-  
da grace & l'obtint ; mais il n'en  
profita pas long-tems. Ximenés étoit  
alors indisposé à Alcala de Henarés,  
où les Officiers de sa Justice instrui-  
soient un Procès de conséquence ,  
entre personnes de qualité. Quoy  
qu'il y eût une très-expresse défense  
à tous ses gens de solliciter en pareil-  
les rencontres ; son frere s'affection-  
na pour une des Parties , & fit tant  
par ses sollicitations, par ses menaces  
& par ses promesses, que la mauvaise

cause l'emporta. Les Juges furent gagnés ; la Sentence renduë ; le bon droit abandonné. La Partie condamnée alla se plaindre à l'Archevêque, & lui representa le tort qu'on lui avoit fait. Ce Prélat écouta ses plaintes, se fit apporter le Procès, & reconnut que c'étoit avec raison qu'on réclamoit son autorité & sa justice. Sur le champ il cassa ses Juges, & les priva pour jamais de leurs Offices ; donna les ordres nécessaires pour réparer le tort qu'ils avoient fait ; résolut de châtier son frere comme il méritoit, & tomba dans une si grande mélancolie, en songeant qu'on avoit fait une injustice dans son Diocèse, que son indisposition devint une maladie dangereuse.

Bernardin étant entré dans sa chambre, sous prétexte de le visiter, au lieu de se jeter à ses piez, & de reconnoître sa faute, commença à le quereler, lui disant qu'il venoit de faire une action indigne de lui ; que ses Juges étoient innocens, que c'étoit lui qui étoit l'injuste & le passionné, & autres semblables extravagances. L'Archevêque abbatu de son mal, ne

put faire autre chose, que de lui commander de se taire, & de le menacer d'une prison plus longue & plus ennuyeuse que la première. Ce Religieux irrité & hors de lui-même, prit l'oreiller sur lequel le malade appuyoit sa tête, lui en ferma la bouche, afin qu'il ne pût appeler ses gens qui étoient dans l'antichambre; & le prenant à la gorge le ferra avec ses deux mains, jusqu'à ce qu'il crut l'avoir étouffé. Il sortit alors de la chambre, recommandant à tout le monde de ne point faire de bruit, comme si son frere eût voulu dormir, & s'alla cacher dans une cave, pour attendre ce qui en arriveroit.

Un Page un peu plus attentif que les autres, remarqua que ce Religieux étoit tout troublé, qu'il chanceloit à chaque pas, & qu'il avoit eû peine à leur dire deux ou trois mots: faisant encore réflexion qu'il venoit de les entendre parler avec chaleur, entra dans la chambre, s'approcha doucement du lit de son Maître, & le voyant pâle, défiguré, & sans respiration, il crut qu'il étoit évanoui, & cria qu'on vint promptement le

secourir. Tous les domestiques accoururent ; on appella les Medecins ; on lui donna des cordiaux : enfin il revint un peu , appellant à mots entrecoupez , son frere ingrat & parricide. Lorsqu'il eût repris ses esprits, & qu'il fut tout-à-fait à lui : *Loué soit Dieu*, dit-il, *Encore vaut-il mieux avoir couru un si grand danger, que d'avoir souffert une injustice.* On se saisit du criminel ; & comme on délibéroit sur la punition de son crime, il défendit qu'on lui fist aucun mal, & se contenta de l'envoyer dans le Monastère de Turrigio près de Toledé, pour y passer le reste de ses jours en retraite & en pénitence.

*Exg. de Roblés c. 13.*

Plusieurs personnes de qualité, & le Roy Ferdinand même, s'entremirent pour le remettre en grace avec l'Archevêque ; mais ils ne purent obtenir qu'il le reprît dans sa Maison. Il lui fit proposer s'il vouloit entrer dans l'Observance ; & comme il ne le vit pas disposé à prendre cette réforme, il lui donna une pension de huit cens ducats, à condition qu'il ne sortiroit pas de son Couvent, & qu'il ne se presenteroit plus devant